

Québec

Portrait bioalimentaire du Québec

Préparé par : Direction des politiques sur la gestion des risques
En collaboration: Direction de l'environnement et du développement durable
Direction des études économiques et appui aux filières
Direction du développement de la transformation alimentaire et des marchés

L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE

L'industrie bioalimentaire c'est :

- le secteur agroalimentaire, soit la production agricole, la transformation alimentaire, le commerce de gros et de détail et le réseau hôtellerie, restauration, institutions (HRI);
- les pêches et l'aquaculture.

C'est aussi :

- 57 000 entreprises qui procurent au Québec un emploi sur neuf et génèrent un douzième de l'activité économique;
- une industrie en forte croissance, avec des exportations dont la valeur augmente d'environ 10 % par année depuis cinq ans;
- année après année, des investissements de plus de 1,5 milliard \$ qui se reflètent sur l'économie de chacune des régions du Québec.

On trouve au Québec plusieurs secteurs d'importance. Le secteur de la production est surtout concentré dans les domaines du lait, du porc et de la volaille. Celui de la transformation est particulièrement dynamique dans les produits à fort volume, tels que les jus et boissons, les légumes en conserve, les surgelés et les plats préparés. À cela s'ajoute une vaste gamme de produits uniques et raffinés qui sont la marque distinctive du Québec.

Qu'il s'agisse d'agriculture, de pêches, d'aquaculture ou d'alimentation, le Québec recherche l'excellence, et cet objectif oriente toutes ses stratégies de développement.

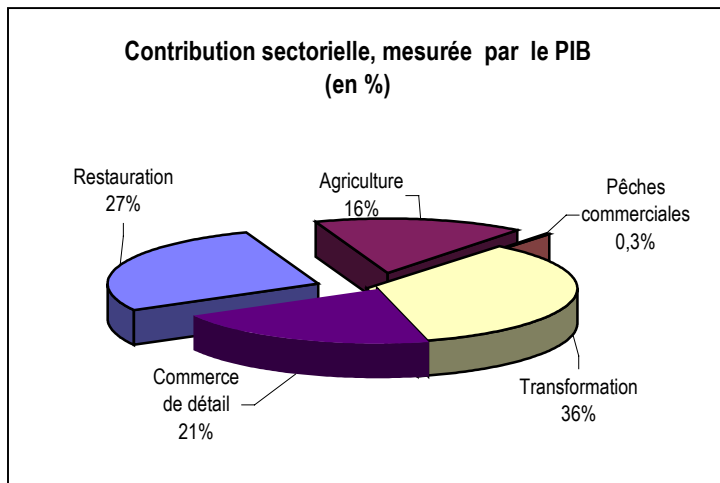
PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, 2001*

Québec

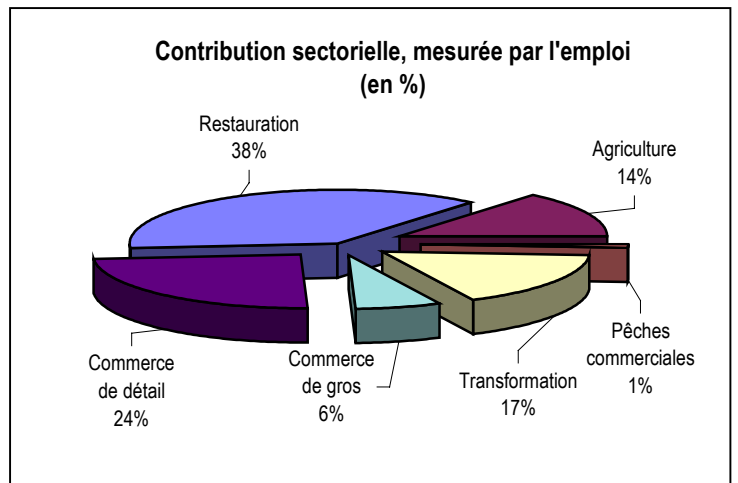
	Québec
Population ('000)	7 411
Revenu total des personnes ('000 000 \$)	185 071
PIB de l'ensemble de l'économie ('000 000 \$ de 1997)	200 570
PIB de l'ensemble des industries manufacturières ('000 000 \$ de 1997)	44 247
Livraisons manufacturières totales ('000 000 \$)	120 959
Ventes au détail totales ('000 000 \$)	64 689
Emploi total ('000)	3 475
Emploi manufacturier total ('000)	643
Emploi dans le commerce ('000)	558

* Données préliminaires 2001

Source : Direction de la recherche économique et scientifique, 2002

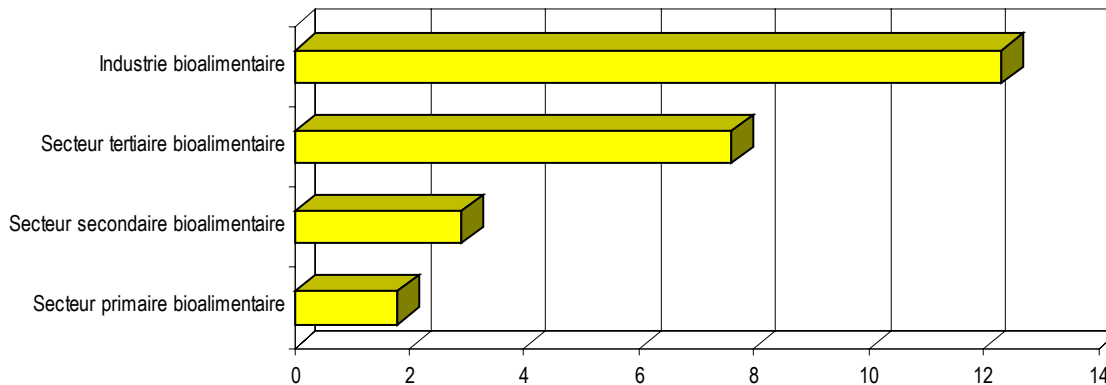


Source : Direction de la recherche économique et scientifique, 2002



Source : Direction de la recherche économique et scientifique, 2002

Contribution à l'activité économique, mesurée par l'emploi
(en %)



Source : Direction de la recherche économique et scientifique, 2002

L'industrie bioalimentaire en 2001*

	Québec
L'agriculture	
PIB ('000 000 \$ de 1997)	2 481
Recettes provenant du marché ('000 000 \$)	5 086
Emploi ('000)	60
Les pêches commerciales	
PIB ('000 000 \$ de 1997)	46
Valeur des débarquements ('000 000 \$)	135
Emploi ('000)	4
La transformation	
PIB ('000 000 \$ de 1997)	5 404
Valeur des livraisons ('000 000 \$)	15 729
Emploi ('000)	72
Le commerce de gros	
PIB ('000 000 \$ de 1997)	n.d.
Chiffre d'affaires ('000 000 \$)	n.d.
Emploi ('000)	27
Le commerce de détail	
PIB ('000 000 \$ de 1997)	3 160
Valeur des ventes ('000 000 \$)	18 058
Emploi ('000)	103
La restauration	
PIB ('000 000 \$ de 1997)	4 190
Recettes ('000 000 \$)	6 163
Emploi ('000)	160
L'ensemble du bioalimentaire	
PIB ('000 000 \$ de 1997)	15 281
Emploi ('000)	427

* Données préliminaires 2001

n.d. : non disponible

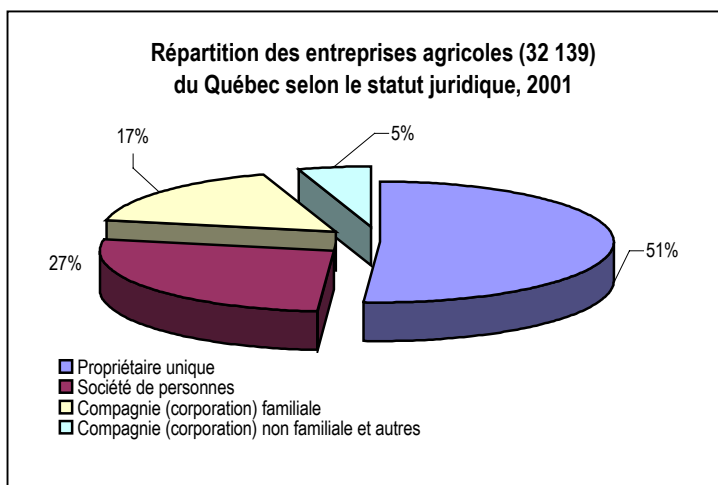
Source : Direction de la recherche économique et scientifique, 2002

LA PRODUCTION AGRICOLE EN 2001

Au Québec, en 2001, on dénombre 32 139 entreprises agricoles. Elles se retrouvent dans toutes les régions du Québec.

Les productions agricoles présentes au Québec sont variées. La production « bovins et veaux » est la plus fréquente. En effet, 9 115 entreprises du Québec élèvent des vaches laitières, soit plus de 28 % des entreprises. Le cheptel bovin compte près de 1,4 million de têtes, incluant les 407 000 vaches laitières et 208 000 vaches de boucherie.

La superficie totale des entreprises agricoles est de 3 417 000 hectares, soit une superficie moyenne de plus de 106 hectares par entreprise. Les entreprises agricoles appartiennent principalement à des propriétaires uniques et des sociétés de personnes.



Source : Statistique Canada

Principales superficies, mai 2001

Québec		
	Nombre d'entreprises	Hectares
Superficie totale	32 139	3 417 026
Terres en culture	26 036	1 849 938
Cultures fourragères	14 615	545 113
Luzerne	7 965	235 226
Maïs-grain	7 656	435 676
Orge	7 275	159 443
Avoine	5 894	93 258
Soya	4 522	148 070
Maïs ensilage	4 475	52 072
Légumes	2 114	43 501
Fruits	1 883	24 515
Serres (mètres carrés)	1 159	2 514 704
Pommes de terre	640	19 097
Entailles (nombre)	7 524	30 695 200

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001

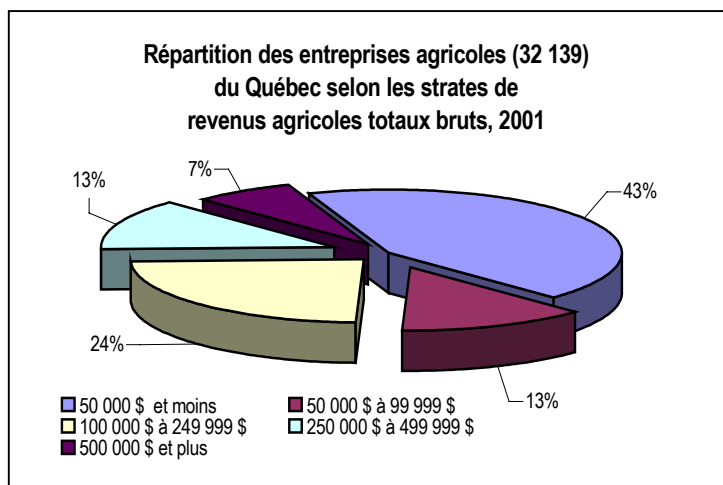
Principaux cheptels, mai 2001

	Québec	
	Nombre d'entreprises	Nombre de têtes
Total – bovins et veaux	16 100	1 362 788
Vaches laitières	9 115	407 206
Vaches de boucherie	6 130	207 852
Bouvillons	2 805	81 743
Moutons et agneaux	1 366	254 053
Total – poules et poulets	2 144	29 212 229
Chevaux et poneys	3 838	22 284
Chèvres	975	27 337
Total – porcs	2 743	4 267 365

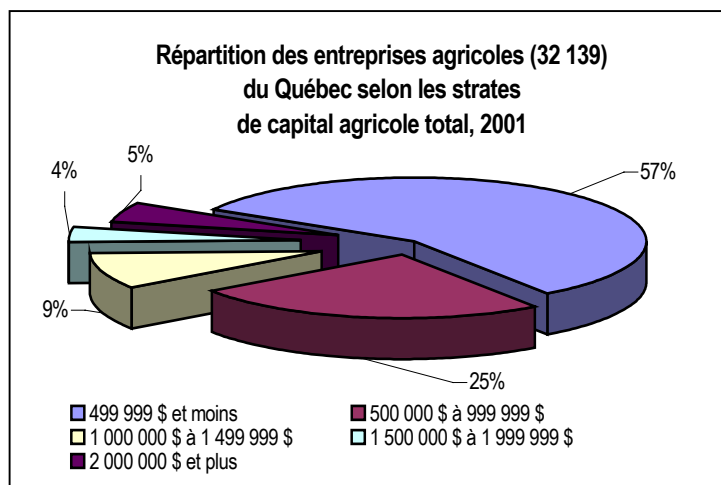
Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001

Les revenus agricoles bruts totaux des producteurs québécois s'élevaient à 6,1 MM\$, ce qui représente des revenus bruts moyens de 191 000 \$ par entreprise.

Les entreprises agricoles du Québec ont, respectivement, un capital agricole moyen de 667 900 \$ dont une valeur des terres et bâtiments de 487 600 \$.



Source : Statistique Canada



Source : Statistique Canada

LA PRODUCTION PORCINE EN 2001

Au Québec, en 2001, on dénombre 2 743 entreprises déclarant des porcs pour un cheptel totalisant près de 4,3 millions de têtes, toutes catégories confondues. Elles sont disséminées dans toutes les régions du Québec.

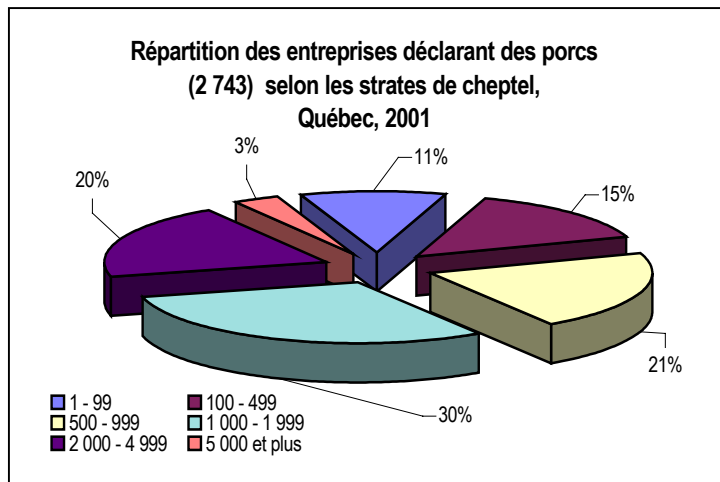
Les trois principales régions productrices de porcs au Québec sont la Chaudière-Appalaches (33 % des entreprises déclarant des porcs, 29 % du cheptel), la Montérégie (29 % des entreprises déclarant des porcs, 34 % du cheptel) et le Centre-du-Québec (12 % des entreprises déclarant des porcs, 14 % du cheptel québécois).

À elles seules, ces trois régions comptent pour 74 % des entreprises déclarant des porcs et 77 % du cheptel porcin du Québec.

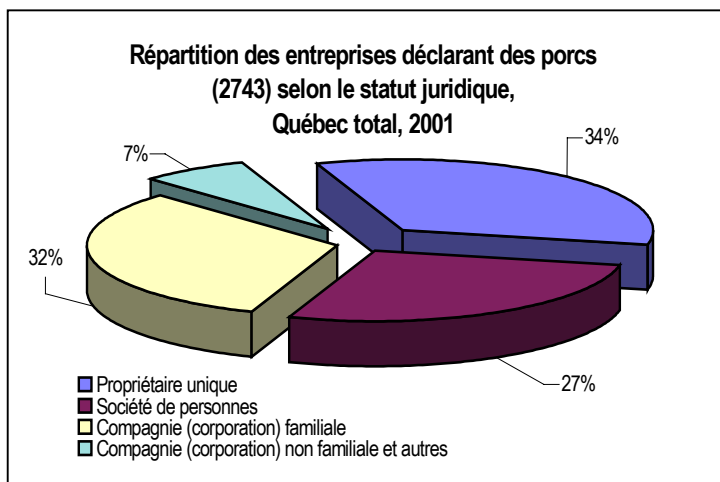
La taille des cheptels varie beaucoup selon les entreprises. Ainsi, lorsqu'on répartit les entreprises déclarant des porcs en 6 grandes classes, on constate que 26 % des entreprises déclarant des porcs ont moins de 500 porcs en inventaire, toutes catégories confondues. À l'opposé, les entreprises déclarant un inventaire de 1 000 porcs ou plus représentent 53 % des entreprises déclarant des porcs au Québec.

En moyenne, les entreprises au Québec déclarant des porcs comptaient 1 556 têtes en inventaire en 2001.

Au Québec, 34 % des entreprises déclarant des porcs appartiennent à des propriétaires uniques, 27 % à des sociétés de personnes et 39 % à des compagnies (corporations). Comme il est reconnu que les sociétés sont généralement constituées de membres d'une même famille, et que 7 % des compagnies (corporations) sont des compagnies non familiales, c'est donc plus de neuf entreprises sur dix qui sont des entreprises à caractère familial au Québec.



Source : Statistique Canada



Source : Statistique Canada

Superficie des entreprises déclarant des porcs comparativement aux autres secteurs de production, mai 2001

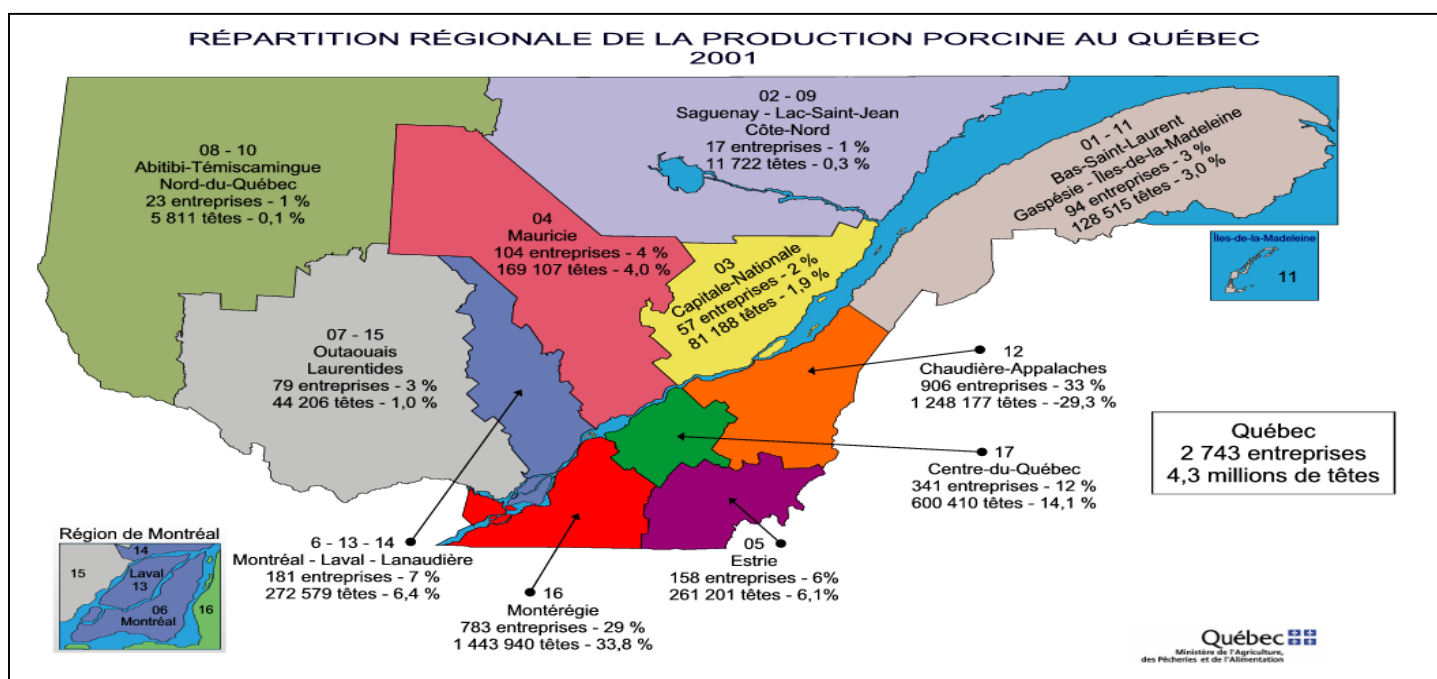
	Québec		
	Nombre d'entreprises	Hectares	Moyenne
Entreprises déclarant des porcs	2 743	260 383	95
Entreprises déclarant d'autres productions	29 396	3 156 643	107

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001

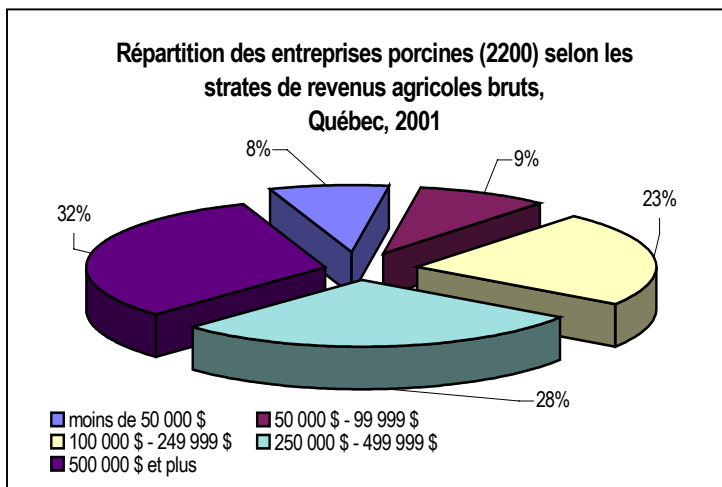
Cheptel porcin des entreprises déclarant des porcs, mai 2001

	Québec		
	Nombre d'entreprises	Nombre de têtes	Moyenne
Cheptel porcin total	2 743	4 267 365	1 556
Verrats	1 496	8 504	6
Truies et cochettes de reproduction	1 557	401 562	258
Porcelets sevrés et non sevrés	1 613	1 335 356	828
Porcs à l'engraissement	2 146	2 521 943	1 175

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture 2001



Si on considère uniquement les entreprises porcines, soit celles qui tirent majoritairement leurs revenus de la production porcine, on constate que le portrait est différent. En effet, la moyenne du nombre de têtes en inventaire par entreprise de la région passe alors de 1 556 à 1 863.



Les entreprises porcines qui tirent moins de 50 % de leurs revenus agricoles de la production possèdent moins de 4 % du cheptel porcine total.

Qu'en est-il des revenus agricoles que retirent les entreprises porcines de l'ensemble de leurs productions agricoles ? On constate que la majorité des entreprises, soit 60 %, ont des revenus agricoles totaux bruts supérieurs à 250 000 \$. En contrepartie, 17 % des entreprises porcines ont déclaré des revenus agricoles bruts de moins de 100 000 \$.

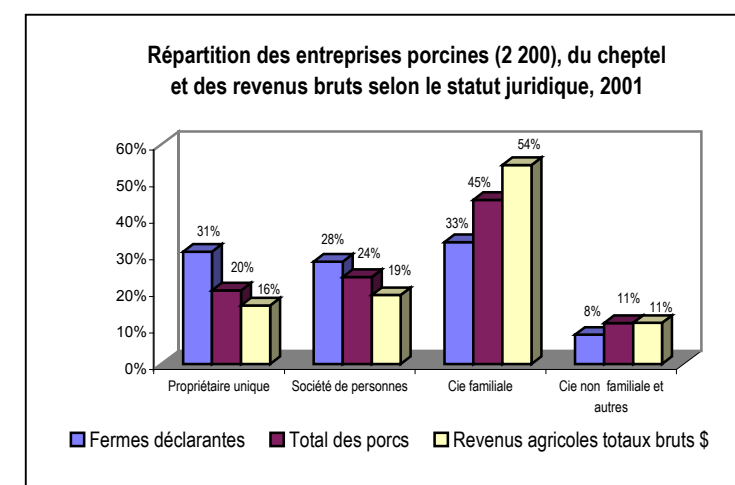
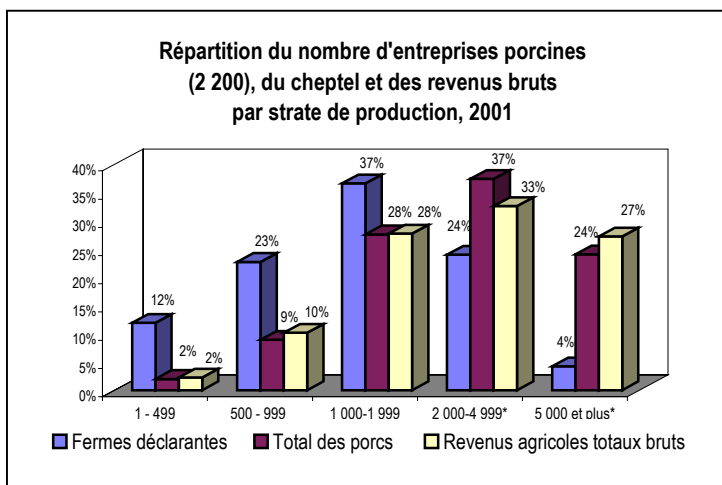
Source : Statistique Canada

Les revenus agricoles moyens de l'entreprise porcine au Québec s'élèvent à près de 559 000 \$ par entreprise.

Plus du tiers (35 %) des entreprises porcines possèdent un cheptel inférieur à 1 000 porcs, correspondant à 11 % du cheptel et à 12 % des revenus agricoles bruts de ces entreprises. En contrepartie, 4 % des entreprises porcines possèdent 5 000 porcs et plus, correspondant à près du quart du cheptel (24 %) et des revenus agricoles bruts (27 %).

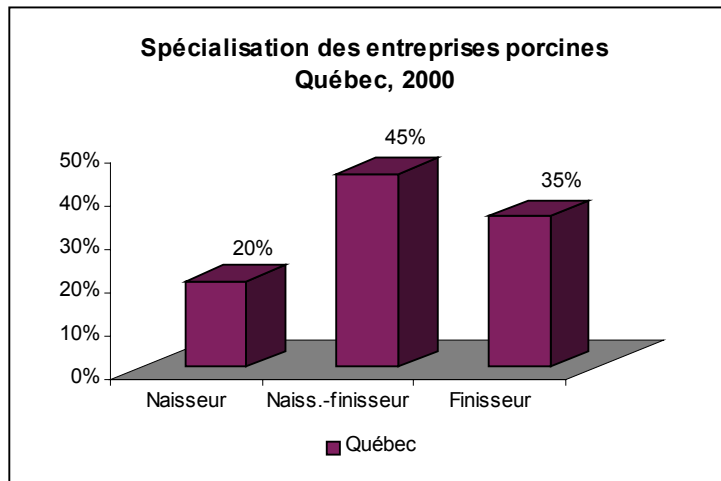
En comparant le cheptel et le revenu agricole brut par rapport aux différents statuts juridiques des entreprises porcines, on constate que le tiers des entreprises porcines ont adopté la forme juridique de la compagnie (corporation) familiale. Celles-ci possèdent près de la moitié du cheptel (45 %) correspondant à plus de la moitié (54 %) des revenus agricoles bruts.

Notons que les compagnies non familiales comptent pour 8 % des entreprises porcines et ne possèdent que 11 % du cheptel pour des revenus bruts équivalents.



Source : Statistique Canada

Source : Statistique Canada



Source : Statistique Canada

Lorsqu'on examine la spécialisation des entreprises porcines, on constate que 80 % des entreprises possèdent un atelier d'engraissement (finisseur) et 65 % possèdent une maternité (naisseur). Les entreprises porcines possédant les deux types d'ateliers représentent 45 % des entreprises au Québec.

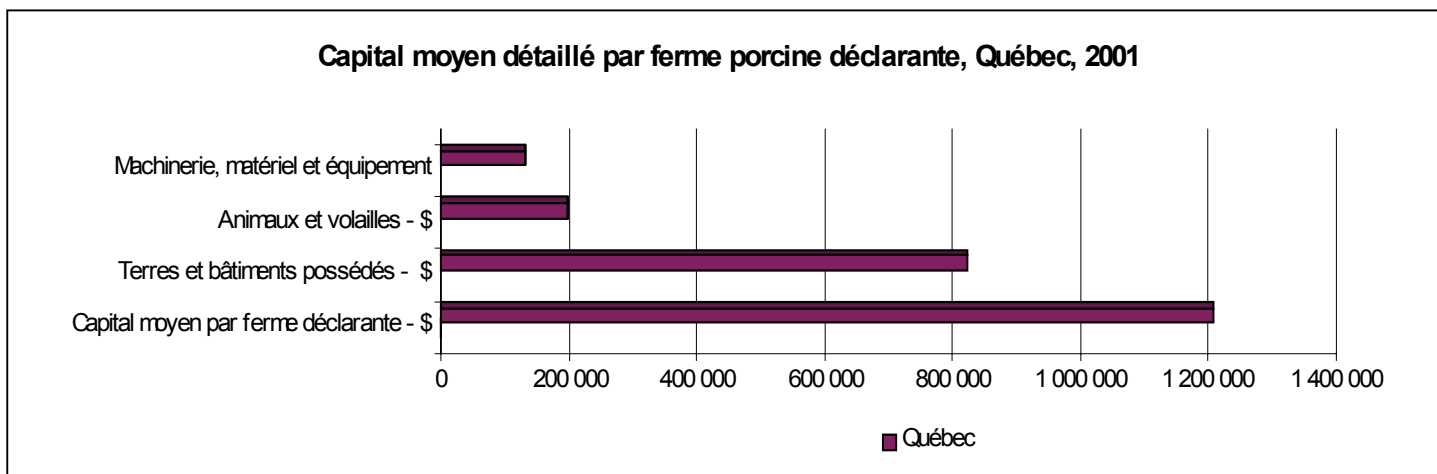
La production porcine occupe une place non négligeable dans le développement agricole de plusieurs régions mais n'est pas la production la plus importante en termes du nombre d'entreprises. Au Québec, en effet, les entreprises porcines représentent près de 7 % de l'ensemble des entreprises agricoles.

L'importance régionale des entreprises porcines en termes de revenus agricoles entraîne une répartition différente de celle du nombre d'entreprises. Il faut bien comprendre ici que ces revenus tiennent compte de tous les revenus de l'entreprise et non pas uniquement des revenus provenant de la production porcine. Ainsi, au Québec, les entreprises porcines génèrent 20 % de l'ensemble des revenus bruts du secteur agricole.

La superficie totale des entreprises porcines, c'est-à-dire les entreprises qui tirent majoritairement leurs revenus agricoles de la production porcine, représente près de 6 % de la superficie totale de l'ensemble des entreprises agricoles au Québec. En moyenne, la superficie totale des entreprises porcines correspond à 87 hectares, comparativement à 108 hectares pour les autres secteurs de production.

La production porcine nécessite des investissements importants de la part des entreprises. C'est d'autant plus vrai lorsqu'on s'intéresse spécifiquement aux entreprises qui tirent majoritairement leurs revenus agricoles de cette production. La valeur du capital agricole des entreprises constitue un indicateur intéressant de cette importance.

Ainsi, en 2001, la valeur moyenne du capital agricole des entreprises porcines du Québec se situe à 1,2 M\$ en moyenne par entreprise. Par ailleurs, 60 % des entreprises porcines du Québec ont un capital inférieur à 1 million \$ et 14 % ont un capital supérieur à 2 M\$.



Source : Statistique Canada

L'ABATTAGE ET LA TRANSFORMATION DE LA VIANDE DE PORC

Québec

Le Québec compte 182 entreprises oeuvrant dans le secteur de l'abattage spécialisé, l'abattage multi-espèces, la transformation et la surtransformation de la viande.

Ainsi, 28 % des entreprises font de l'abattage, 34 % font de la transformation primaire et 62 % font de la surtransformation.

Répartition des entreprises et des emplois par strate de ventes

Strate de ventes	Pourcentage des entreprises déclarantes*	Pourcentage des emplois*
Moins de 100 000 \$	3	0,4
Entre 100 000 \$ et 499 999 \$	13	1
Entre 500 000 \$ et 999 999 \$	11	1
Entre 1 M\$ et 2,9 M\$	18	3
Entre 3 M\$ et 4,9 M\$	8	4
Entre 5 M\$ et 9,9 M\$	11	7
Entre 10 M\$ et 24,9 M\$	18	19
Entre 25 M\$ et 49,9 M\$	8	20
Entre 50 M\$ et 99,9 M\$	6	29
Entre 100 M\$ et plus	4	16

* Estimation

Source : Direction du développement de la transformation alimentaire et des marchés

Ces entreprises emploient 15 980 personnes réparties dans l'ensemble des régions du Québec.

Parmi ces entreprises, 42 % font l'exportation de leurs produits, ce qui correspond à 79 % de la main-d'œuvre dans ce secteur d'activités.

Enfin, 86 % des entreprises qui font de l'exportation déclarent un chiffre d'affaires supérieur à 5 M\$.

LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN AGROENVIRONNEMENT

Saturation des sols minéraux en phosphore

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dispose depuis quelques années d'une banque de données sur les analyses de sol. Cette banque de données ne contient pas d'information sur les superficies représentées par les échantillons. Les résultats obtenus des analyses de sol ne peuvent donc être directement transposés aux superficies. L'analyse statistique de près de 100 000 données est en cours de réalisation par l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA).

Les résultats préliminaires nous permettent de présenter la distribution des analyses des sols minéraux selon le pourcentage de saturation en phosphore. Les pourcentages de saturation sont ici regroupés en cinq classes. Pour l'ensemble du Québec, 19 % des échantillons de sol se situent dans la classe de 10 % et plus.

Prime-Vert

Le programme Prime-Vert a pour objectif de promouvoir et de diffuser les bonnes pratiques agricoles, de soutenir les exploitations agricoles afin qu'elles puissent se conformer à la réglementation environnementale et de les aider dans l'adaptation de leur système de production menant à la conservation des ressources et à la protection de l'environnement.

Prime-Vert comprend 6 volets : structures d'entreposage, procédés de traitement des fumiers, équipements d'épandage, organismes de gestion des fumiers, réduction de la pollution diffuse et services-conseils en agroenvironnement. Les renseignements proviennent des formulaires de paiement du programme Prime-Vert 1997-2002. Les entreprises porcines correspondent à celles ayant 10 unités animales et plus, de sorte que les statistiques considérées dans le secteur porcin peuvent également toucher d'autres espèces animales possédées par les producteurs.

Structures d'entreposage

Les objectifs de ce volet sont :

- soutenir les exploitations agricoles afin qu'elles puissent se conformer à la réglementation;
- faire passer la capacité d'entreposage à 250 jours afin d'améliorer la gestion des fumiers des exploitations agricoles.

Pour la période 1997 à 2002, le volet « structures d'entreposage » du programme Prime-Vert a accordé au total 167,3 M\$ pour la réalisation de 4 369 projets (dont 506 dans le secteur porcin). Le pourcentage de l'aide accordée aux entreprises porcines est de 8 %.

Aide financière du programme Prime-Vert 1997-2002 Structures d'entreposage

	Québec
Nombre total de structures	4 369
Nombre de structures secteur porcin	506 (12 %)
Aide financière totale	167,3 M\$
Aide financière secteur porcin	13,2 M\$ (8 %)

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

Note : Le pourcentage est calculé par rapport au total du Québec ou de la région.

Procédés de traitement

Une aide financière est accordée aux exploitations ou regroupements d'exploitations où le fumier produit sur la ferme excède la possibilité d'épandage sur les terres en propriété ou en location. Le resserrement des normes accentue ce phénomène et oblige le producteur en surplus à conclure des ententes d'épandage avec des producteurs de céréales, par exemple, qui ne sont pas nécessairement voisins. Le traitement des fumiers réduit les volumes à transporter et peut également permettre de l'utiliser comme matière première du compostage.

Pour la période 1997 à 2002, le volet « procédés de traitement » du programme Prime-Vert a accordé 2,1 M\$ pour la réalisation de projets. Ces projets ont été réalisés dans 17 exploitations qui ont reçu une aide financière pour l'acquisition et la mise en place de procédés de traitement à la ferme, complets ou partiels. Deux projets collectifs ont intéressé 89 producteurs. Le pourcentage de l'aide totale accordée aux entreprises porcines est de 53 %.

Aide financière du programme Prime-Vert 1997-2002 Procédés de traitement

	Québec
Nombre total d'entreprises	106
Aide financière totale	2,1 M\$

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

Équipements d'épandage

L'amélioration de la gestion des fumiers liquides et la diminution des odeurs par l'utilisation d'équipements spécialisés sont les objectifs de ce volet.

Entre le 1^{er} avril 1997 et le 31 mars 2002, 346 rampes d'épandage ont fait l'objet d'une aide financière. Les producteurs qui en font l'acquisition s'en servent pour épandre le lisier de porc dans 60 % des cas. L'aide totale pour la période précitée a été de 1,4 M\$.

Aide financière du programme Prime-Vert 1997-2002 Équipements d'épandage

	Québec
Nombre total de rampes	346
Nombre de rampes secteur porcin	207 (60 %)
Aide financière totale	1 424 038 \$
Aide financière secteur porcin	849 438 \$ (60 %)

Note : Le pourcentage est calculé par rapport au total du Québec ou de la région.

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

Organismes de gestion des fumiers

Trois organismes de gestion des fumiers (OGF), l'AGEO, FERTIOR et COGENOR, localisés dans les bassins des rivières Yamaska, Chaudière et l'Assomption, offrent des services techniques aux entreprises agricoles, notamment aux entreprises porcines qui ne possèdent pas toutes les terres requises pour épandre leur lisier. L'aide accordée de 1997 à 2002 est de 3,8 M\$.

Pour l'année financière 2001-2002, 1 024 entreprises agricoles ont eu recours aux services d'un OGF. De ce nombre, on compte 631 entreprises agricoles porcines clientes des organismes de gestion des fumiers (selon la fiche d'enregistrement 2000).

Nombre de clients du programme Prime-Vert 2001-2002 Organismes de gestion des fumiers

	TOTAL OGF
Nombre total de clients	1 024
Nombre d'entreprises porcines	631 (62 %)

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

Aide financière du programme Prime-Vert 1997-2002 Organismes de gestion des fumiers

	TOTAL OGF
Aide financière totale	3,8 M\$
Aide financière secteur porcin	2,4 M\$

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

Réduction de la pollution diffuse

Le volet « réduction de la pollution diffuse » en est à sa première année de fonctionnement. Il a pour objectif de diminuer l'impact des activités agricoles en matière de pollution diffuse et d'améliorer la qualité de l'eau. Les travaux admissibles sont la restriction de l'accès aux cours d'eau pour les animaux, la mise en place d'aménagements des berges et des confluent des cours d'eau, l'aménagement de haies brise-vent, l'introduction de pratiques de conservation des sols et l'aménagement d'ouvrages de conservation des sols, notamment les avaloirs et bassins de captage, la revégétalisation des fossés, l'engazonnement des voies d'eau et la stabilisation des sites érodés.

Au 18 novembre 2002, 443 projets ont été déposés au MAPAQ et un engagement budgétaire de 1,7 M\$ a été consenti pour ces projets qui sont principalement liés à la restriction de l'accès aux cours d'eau pour les animaux.

Engagement du programme Prime-Vert 2002-2003⁽¹⁾ Réduction de la pollution diffuse

	Québec
Nombre de projets	443
Aide financière	1,7 M\$

⁽¹⁾ En date du 18 novembre 2002

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

Services-conseils en agroenvironnement

Le volet « services-conseils en agroenvironnement » de Prime-Vert vise l'accompagnement professionnel. Le soutien de conseillers agricoles est essentiel pour aider l'exploitant à bien maîtriser les pratiques agricoles de conservation des ressources et pour le guider dans les changements qu'il doit apporter à ses méthodes de travail.

Le Ministère encourage financièrement les exploitants agricoles à se regrouper en clubs-conseils en agroenvironnement. Une entente intervenue entre le Conseil de développement en agriculture du Québec (CDAQ) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a permis de faciliter la mise en œuvre et le soutien de clubs-conseils en agroenvironnement axés sur la conservation des sols et la protection de l'environnement. Le Ministère contribue également, comme les producteurs, à soutenir financièrement les activités de coordination des clubs-conseils en agroenvironnement et la mise au point d'outils pour les conseillers agricoles.

Au 31 mars 2002, 76 clubs-conseils en agroenvironnement offraient des services-conseils à 4 949 entreprises agricoles qui totalisent 558 489 unités animales, soit 28 % de toutes les unités animales du Québec. Parmi ces entreprises, on compte 549 entreprises porcines, ce qui correspond à 24 % du total des entreprises porcines du Québec et à 210 806 unités animales porcines (28 % des unités animales porcines du Québec). Pour ce volet, les entreprises porcines correspondent à celles dont la principale source de revenu est le porc. Pour la période de 1997 à 2002, l'aide se chiffre à 7,2 M\$ dont 15 % a été versé dans le secteur porcin.

Aide financière du programme Prime-Vert 1997-2002 Services-conseils en agroenvironnement

	Québec
Nombre de clubs-conseils	76
Nombre d'entreprises agricoles membres	4 949 (16%)
Nombre d'entreprises porcines membres	549 (24 %)
Unités animales totales des membres	558 489 (28 %)
Unités animales porcines des membres	210 806 (28 %)
Aide financière totale	7,2 M\$
Aide financière secteur porcin	1,1 M\$ (15 %)

Note : Le pourcentage est calculé par rapport au total du Québec ou de la région

Source : Direction de l'environnement et du développement durable, novembre 2002

Bassins versants

De nombreuses interventions ont été menées par les équipes régionales en matière de protection des cours d'eau, notamment pour 26 projets de gestion de l'eau dans les bassins versants de neuf régions agricoles du Québec. Plus de 2 500 entreprises agricoles seront touchées par ces interventions, dont 15 % sont déjà engagées dans un processus de restauration de la qualité de l'eau (principalement dans les bassins de taille petite à moyenne).